

Spécialité

Ingénieur en prévention des risques – radioprotection

Mission

L'ingénieur de recherche en prévention des risques assiste et conseille la direction de l'établissement pour l'élaboration de la politique de prévention des risques professionnels et la protection de l'environnement.

Activités principales

- ◆ Elaborer la politique de prévention, la proposer au chef d'établissement et piloter sa mise en oeuvre
- ◆ Analyser et faire appliquer la législation et la réglementation en matière d'hygiène, de santé et de sécurité au travail, de protection de l'environnement et de sécurité contre l'incendie
- ◆ Etre force de proposition auprès des responsables (scientifiques, techniques, administratifs) pour apporter des solutions techniques susceptibles d'améliorer les conditions de travail et la prévention des risques professionnels et environnementaux et s'assurer de leur mise en oeuvre.
- ◆ Piloter la démarche d'évaluation des risques (analyse des risques et des accidents, visites de sécurité, document unique, programme de prévention)
- ◆ Apporter une expertise dans des opérations de construction, de réhabilitation, d'aménagement de locaux et/ou de bâtiment
- ◆ Représenter le chef d'établissement auprès d'organismes externes de la prévention (collectivités, services extérieurs de prévention, de secours et de contrôle)
- ◆ Apporter son expertise en Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
- ◆ Coordonner et animer le réseau des personnels de prévention (conseillers de préventions, assistants de prévention, correspondants de sécurité de l'établissement etc.)
- ◆ Organiser et animer des groupes de travail avec notamment les organisations syndicales

- ◆ Mettre en place des actions de communications écrites et orales pour expliciter le choix d'une politique, le sens d'une réglementation ou d'une action donnée
- ◆ Piloter les achats de prestations de service et fournitures dans le domaine de la prévention et la sécurité
- ◆ Assurer la formation à la prévention des risques dans le cadre de formations initiales et continues (étudiants, nouveaux entrants, personnels...)
- ◆ Organiser et/ou procéder à des visites de sécurité avec les acteurs de prévention et rédiger un rapport technique d'observations et de recommandations
- ◆ Développer les liens de collaboration avec les acteurs de la prévention
- ◆ Assurer une veille réglementaire et technologique.

Compétences principales

Connaissances

- ◆ Connaissance approfondie dans un domaine spécifique (physique, chimie, biologie, électricité, toxicologie, gestion du risque, rayonnement, restauration...).
- ◆ Connaissance approfondie des réglementations s'appliquant au domaine d'activités (code du travail, code de la santé publique, code de l'environnement, code de la construction, code rural...)
- ◆ Connaissance approfondie de la réglementation en matière de sécurité incendie.
- ◆ Notions de base sur les principales règles de gestion comptable et financière.
- ◆ Connaissance de l'organisation et des activités de l'établissement et des principaux partenaires

Compétences opérationnelles

- ◆ Intervenir en situation de crise et d'urgence
- ◆ Maîtriser les techniques de prévention des risques et s'adapter à leurs évolutions
- ◆ Maîtriser les techniques de communication et les techniques de management.
- ◆ Expliciter le sens d'une politique, d'une réglementation, ou d'une action donnée aux acteurs concernés par la mise en place des actions de communication écrites ou orales
- ◆ Dialoguer, négocier, communiquer
- ◆ Dialoguer, négocier, communiquer

- ◆ Concevoir et rédiger des documents techniques (cahier des charges...)
- ◆ Anglais : compréhension écrite et orale niveau II

Formation professionnelle souhaitable

Hygiène et sécurité du travail, environnement, biologie, chimie, physique, bâtiment

Tendances d'évolution

Apparition continue de risques émergents qui implique de solides bases scientifiques et une capacité à acquérir rapidement des connaissances nouvelles (nano matériaux, biotechnologie etc.).

Ingénieur en prévention des risques - radioprotection

Spécialité de l'emploi-type Ingénieur en prévention des risques

GC

Prévention, hygiène et sécurité - IR

Mission

L'ingénieur de recherche en prévention des risques (radioprotection) assiste et conseille la direction de l'établissement pour l'élaboration et la supervision de l'application de la politique de prévention des risques professionnels et la protection de l'environnement vis-à-vis de l'exposition aux rayonnements ionisants.

Activités principales

- ◆ Superviser l'application de la législation et la réglementation en matière d'hygiène, de santé et de sécurité au travail, de protection de l'environnement vis-à-vis du risque d'exposition aux rayonnements ionisants.
- ◆ Coordonner et animer le réseau des « Personnes Compétentes en Radioprotection » ainsi que des ingénieurs en radioprotection de l'établissement.
- ◆ Conseiller les responsables (scientifiques, techniques, administratifs) pour définir les procédures d'hygiène et de sécurité à mettre en oeuvre pour l'amélioration des conditions de travail, l'aménagement, la transformation ou la réhabilitation des locaux afin d'optimiser la prise en compte du risque vis-à-vis de l'exposition aux rayonnements ionisants (principe ALARA).
- ◆ Piloter la démarche d'évaluation des risques, volet exposition aux rayonnements ionisants, (analyse des risques et des accidents, visites de sécurité, document unique, programme de prévention)
- ◆ Elaborer les plans de formation à la prévention des risques contre l'exposition aux rayonnements ionisants.
- ◆ Représenter le chef d'établissement auprès d'organismes externes de contrôle de l'utilisation des rayonnements ionisants (ASN, IRSN, Préfecture)
- ◆ Préparer et animer le CHSCT, volet rayonnements ionisants.
- ◆ Organiser et animer des groupes de travail avec les organisations syndicales
- ◆ Intégrer la prévention et la sécurité lors de la rédaction des cahiers des charges (exemple : achat et mise en oeuvre des matériels de systèmes complexes...)
- ◆ Définir la politique de la formation des personnels à la prévention des risques liés à l'exposition aux rayonnements ionisants.

- ◆ Assurer un enseignement à la prévention des risques dans le cadre de la formation des étudiants et des personnels non permanent de l'établissement.
- ◆ Rechercher, concevoir et diffuser des outils d'information, de formation à la prévention des risques d'exposition aux rayonnements ionisants.
- ◆ Assurer une veille réglementaire et technologique.

Compétences principales

Connaissances

- ◆ Connaissance approfondie dans un domaine de la physique nucléaire (rayonnement, radioactivité, interaction rayonnements matière, dosimétrie, ...).
- ◆ Connaissance approfondie du code du travail, de la santé publique, de l'environnement et de la défense (partie rayonnements ionisants et matières nucléaires)
- ◆ Connaissance approfondie de la mise en oeuvre des procédures, des consignes et/ou des protocoles de sécurité.
- ◆ Connaissance générale des techniques de communication et des techniques de management.
- ◆ Notions de base sur les principales règles de gestion comptable et financière.
- ◆ Connaissance de l'organisation et les activités de l'établissement

Compétences opérationnelles

- ◆ Intervenir en situation de crise et d'urgence
- ◆ Développer une collaboration étroite avec le médecin de prévention
- ◆ Maîtriser les techniques de prévention des risques et s'adapter à leurs évolutions
- ◆ Rédiger un cahier des charges pour la mise en oeuvre des moyens de prévention spécifiques aux rayonnements ionisants
- ◆ Expliciter le sens d'une politique, d'une réglementation, ou d'une action donnée aux acteurs concernés par la mise en place des actions de communication écrites ou orales
- ◆ Dialoguer, négocier, communiquer
- ◆ Anglais : compréhension écrite et orale niveau II

Ingénieur en prévention des risques - radioprotection

Spécialité de l'emploi-type Ingénieur en prévention des risques

GC

Prévention, hygiène et sécurité - IR

Formation professionnelle souhaitable

Hygiène et sécurité du travail, environnement, rayonnements ionisants (physique, dosimétrie, instrumentation dédiée)

Tendances d'évolution

L'évaluation a priori des risques au travail exige une ouverture pluridisciplinaire de compétences.
